



Rapport Annuel 2021

croix-rouge
luxembourgeoise
Menschen helfen



**CENTRE DE
RÉHABILITATION**
château de colpach

SOMMAIRE

Mot de la présidente	→ 3
L'excellence au service de la réhabilitation	→ 4
Les soins proposés	→ 6
Parcours méditatif	→ 10
Notre équipe	→ 12
Finances	→ 14
Informations structurelles	→ 18
Gouvernance	→ 20
Contact	→ 27

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chère lectrice, cher lecteur,

Dans un contexte pandémique toujours très marqué, le personnel au Centre de Réhabilitation – Château de Colpach a redoublé d'efforts pour mener à bien avec succès nos missions au service de la Réhabilitation oncologique et physique, afin de proposer une prise en charge d'excellence à tou.te.s nos patient.e.s en 2021.

Au cours des 12 mois de l'année, nous avons accueilli plus de 650 patient.e.s, venu.e.s d'horizons variés, à qui notre équipe a proposé des soins et un soutien adaptés à leurs besoins.

C'est avec le soutien d'Europadonna que le centre a une fois de plus innové en inaugurant un nouveau parcours méditatif, faisant de notre parc un réel outil supplémentaire utilisé au profit des patient.e.s. Ce parcours permet aux patient.e.s ainsi qu'à leurs aidant.e.s ou à tout autre visiteur du parc, de se laisser guider et de vivre une expérience unique visant à leur permettre de regagner énergie et bien-être malgré des parcours éprouvants : traitement contre le cancer, ou autres traitements lourds suite à un séjour en hôpital par exemple.

Nous plaçons en effet l'innovation et la formation de notre personnel au plus haut de nos préoccupations, ayant à cœur de proposer une prise en charge la plus qualitative possible et centrée sur les patient.e.s. Parce que c'est l'entièreté du parcours de nos patient.e.s qui importe, nous avons poursuivi notre politique de renforcement de nos liens avec les organisations partenaires, intra et extra-hospitalières.

La visite de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse en septembre, en sa qualité de Vice-Présidente de la Croix-Rouge luxembourgeoise, a été l'occasion non seulement d'honorer nos patient.e.s et soignant.e.s, mais aussi de mettre en lumière les valeurs d'humanité et le souci d'exemplarité qui nous animent, et que nous partageons avec cette belle organisation dont nous sommes fiers d'être membres. Enfin, nous avons intensifié cette année nos efforts de communication, pour informer les médecins et leurs patient.e.s, de la particularité de notre Centre et de ses prestations, complémentaires de celles des autres structures, avec lesquelles nous collaborons pour assurer la fluidité des parcours de soins.

Alors qu'en 2022, nous entamons l'année avec la joie de constater que la satisfaction des patients est au plus haut depuis le début de nos activités de Centre de Réhabilitation, c'est également avec plaisir que nous partageons avec vous notre Rapport Annuel vous présentant toutes ces activités.

En vous souhaitant une bonne lecture,

Dr. Sonja Hoffmann



L'EXCELLENCE AU SERVICE DE LA RÉHABILITATION

Le Centre de Réhabilitation Château de Colpach, ouvert le 1^{er} avril 2018, héberge aujourd'hui deux services nationaux, dans lesquels 665 patientes et patients ont été admis en 2021.

Le Service National de Réhabilitation Post-Oncologique prend en charge des patients souffrant des conséquences d'une maladie cancéreuse ou de ses traitements, ou encore d'un événement lié à une telle affection.

Le Service National de Réhabilitation Physique prend en charge des patients admis après un séjour hospitalier ou suite à une phase aigüe d'une pathologie grave ou d'une maladie chronique, ou encore suite à une intervention chirurgicale.

En complétant l'offre hospitalière du Luxembourg, le Centre de Réhabilitation Château de Colpach contribue à la performance du secteur de la santé en permanente évolution pour répondre au mieux aux besoins des patients.

Les deux services assurent une prise en charge spécialisée qui, grâce à des programmes personnalisés, favorise une récupération optimale des performances fonctionnelles, une meilleure autonomie et une amélioration de la qualité de vie des patients.

À partir d'un programme individualisé élaboré avec le patient et constamment adapté, les prestations suivantes sont proposées :

- un suivi médical complet fourni par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'infirmiers et d'aides-soignants ;
- un suivi thérapeutique, une médecine intégrative et du soutien psychologique et émotionnel pour la gestion des comorbidités, des douleurs et de la fatigue liées au cancer et aux traitements ;
- une remise en condition physique ;
- des soins de support et des séances d'enseignements thérapeutiques spécifiques ;
- des informations sur les structures et organismes d'aides extra-muros.



ENTRETIEN AVEC LE DR. BRAGA, MÉDECIN « MPR » (MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION)

1. Quels patients se rendent à Colpach pour les soins de réhabilitation physique?

Nous prenons en charge des patients adultes d'un large spectre de conditions de santé. Plus précisément dans le domaine de la réhabilitation physique, nous traitons des patients atteints de maladies aiguës et chroniques, tels que les patients après des interventions chirurgicales orthopédiques et des traumatismes, ainsi que les patients souffrant de maladies chroniques associées à des handicaps physiques, comme les troubles orthopédiques, neuromusculaires, du mouvement et de la marche.

2. En quoi consistent les soins de réhabilitation physique?

Le CRCC dispose de 40 lits destinés au traitement stationnaire en réadaptation physique et notre équipe interdisciplinaire est composée de nombreux soignants spécialisés. Notre plateau technique dispose d'équipements modernes et d'appareils spéciaux pour l'activité physique, y compris l'entraînement en réalité virtuelle. Par conséquent, nous sommes capables d'offrir un large éventail d'options thérapeutiques en vue de limiter l'aggravation naturelle des troubles de santé, faciliter la récupération des déficits fonctionnels et améliorer la qualité de vie et l'autonomie de nos patients.

Les soins de réhabilitation physique actuellement ont lieu lors d'hospitalisations dont les séjours durent jusqu'à 30 jours. Nous espérons être bientôt en mesure d'offrir également des traitements de réhabilitation dans le cadre d'un hôpital de jour.

3. Quelles sont les particularités du Centre de réhabilitation du Château de Colpach ?

Notre travail est guidé par les principes fondamentaux de la Croix-Rouge; nous plaçons chacun de nos patients au centre de son processus de réhabilitation; nous travaillons en étroite collaboration entre nos différents métiers, ce qui nous permet de mettre les compétences professionnelles individuelles au service des patients et de nous adapter de manière coordonnée aux besoins individuels. De plus, le CRCC est situé dans un environnement idyllique, qui offre aux patients une atmosphère propice au rétablissement de leurs conditions de santé.

LES SOINS PROPOSÉS

Le Centre de Réhabilitation accueille des patients présentant des déficits fonctionnels à la suite d'une affection physique, chronique, oncologique ou d'un évènement de santé lié à une telle affection.

Il peut s'agir par exemple :

- d'une intervention chirurgicale comme une chirurgie abdominale, gynécologique ou vasculaire ;
- d'une hospitalisation pour une pathologie grave ou aiguë comme les pneumopathies, les infections graves ou les insuffisances cardiaque aiguës ;
- d'une insuffisance respiratoire chronique ;
- d'un épisode aigu d'une maladie chronique invalidante comme la sclérose en plaques, le diabète ou encore l'épilepsie ;
- d'une affection oncologique ou un évènement de santé lié à une telle affection ou à son traitement ;
- du développement de pathologies suite à une infection à la Covid-19.



EN 2021, NOUS AVONS ADMIS 665 PATIENT.E.S, VENUS D'HORIZONS DIVERS.

74 %

26 %

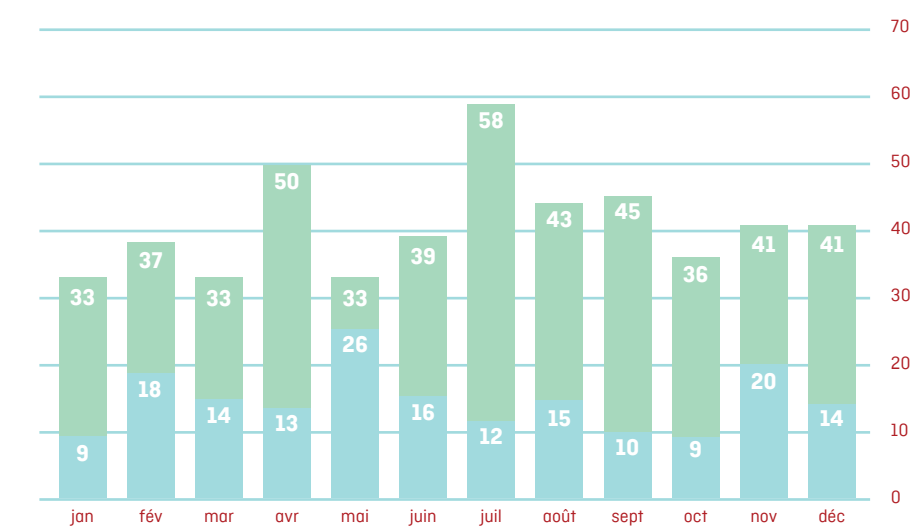
74 % des patientes et patients ont bénéficié d'une réhabilitation physique

26 % des patientes et patients ont bénéficié de soins post-oncologiques

La durée moyenne d'un séjour était de 22.6 jours.

Le Centre de Réhabilitation de Colpach permet au patient de participer activement à l'élaboration de son programme de soin, de fixer avec le personnel médical les objectifs à atteindre et de faire valoir ses besoins dans sa prise en charge. Sur base de ces échanges permanents et de l'analyse de son projet de vie, notre équipe pluridisciplinaire élabore des programmes individualisés de prise en charge afin de permettre au patient, impliqué et participatif, d'obtenir une récupération optimale, une meilleure autonomie et une amélioration de sa qualité de vie.

Admissions au Centre de Réhabilitation



Réhabilitation physique ● Réhabilitation Post-oncologie ●



« de la réception aux soignants (tous confondus), en passant par les techniciennes de surface, la cuisine et le service technique, d'une gentillesse et d'une compétence à toute épreuve »

« très impressionné par l'équipement du plateau technique (« du jamais vu » dit-il), l'écoute du service psychosocial (« à Colpach, on sent l'humanité qui est présente »), la cuisine qui est vraiment bonne »

« le matin, lorsque les soignant.e.s entrent dans la chambre, c'est le soleil qui se lève »

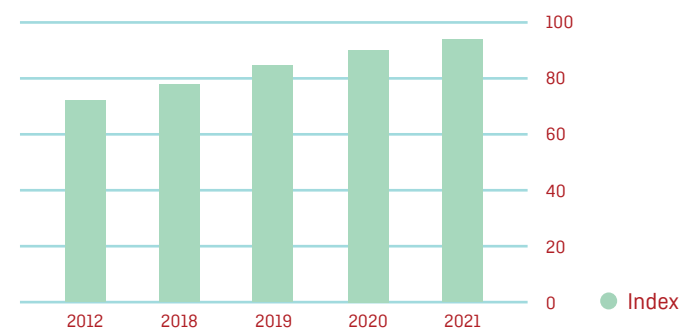
« Le voyage d'un mois d'inspiration, de tranquillité et de guérison est arrivé à son terme et j'ai quitté le Centre de Réhabilitation avec une profonde gratitude et appréciation envers chacun d'entre vous pour votre sens du service unifié et exemplaire ainsi que pour votre dévouement, votre gentillesse et votre professionnalisme dans tous les aspects de votre travail, centré sur le bien-être physique et émotionnel de toutes les personnes présentes »

SATISFACTION GLOBALE DES PATIENTS ADMIS AU CRCC PENDANT L'ANNÉE 2021

93,2 %

Le taux de satisfaction global des patients ayant été admis au Centre de réhabilitation du Château de Colpach pendant l'année 2021 s'élève à 93,2 %. Ce résultat étant le meilleur depuis les 4 dernières années, reflète le travail interdisciplinaire effectué quotidiennement au centre et c'est sur cette voie que nous continuons notre travail.

Index de satisfaction globale des patients



« Je tenais à tous vous remercier le plus sincèrement, de votre gentillesse, aide, conseil, écoute à mon égard suite à mon séjour à Colpach le temps de ma rééducation après mon intervention chirurgicale de décembre. Ce séjour fut extrêmement bénéfique et instructif pour moi et j'en ressens fortement les effets positifs aujourd'hui même si ce ne fut pas facile tous les jours. A moi maintenant de continuer ainsi grâce à vous tous.

Vous êtes une équipe formidable »

« l'esprit d'Emile et Aline Mayrisch est toujours présent à Colpach »

« les médecins qu'il a rencontrés lui ont redonné confiance en « la blouse blanche »



PARCOURS MÉDITATIF

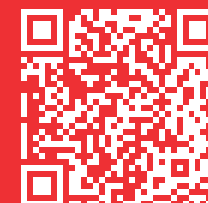
UN PARCOURS MÉDITATIF DANS LE PARC DU CENTRE DE RÉHABILITATION - CHÂTEAU DE COLPACH

Le service psycho-social du Centre de Réhabilitation - Château de Colpach, avec le soutien financier d'Europa Donna Luxembourg asbl, est heureux d'avoir pu inaugurer son **Parcours Méditatif**, mardi 12 octobre 2021 dans le parc du château. Nous avons été honorés de pouvoir accueillir Monsieur le Bourgmestre de l'Administration Communale d'Ell, M. Armand Schuh, une quarantaine de personnes ainsi que certains collaborateurs du Centre et des patients. Ce projet est inspiré et réalisé en accord avec les initiateurs et concepteurs du projet : Askenasi Suzanne de l'hôpital Erasme et Emilie Holemans de Bruxelles Environnement. Il propose des techniques de gestion du stress et de développement personnel utilisées en Sophrologie, en Relaxation, en Pleine Conscience (Mindfulness) et en Hypnose Thérapeutique.

Dans le cadre d'une réhabilitation au CRCC, et dans ce cas avec une visée plus thérapeutique, il sera proposé aux patients intéressés de vivre l'expérience avec l'accompagnement des thérapeutes spécialisés.

Le parc étant ouvert au public, toute personne souhaitant vivre l'expérience aura accès aux parcours et aux enregistrements audio des séances en Français et en Luxembourgeois via un QR code.

Vers le
parcours digital :



Pourquoi un parcours méditatif ?

Le stress est omniprésent dans nos sociétés. Il peut être très positif lorsqu'il nous aide à accomplir des choses qui demandent une énergie particulière durant un temps limité, mais il peut également avoir un impact négatif sur notre santé lorsqu'il s'installe sur la durée. Des pathologies liées au stress se manifestent notamment par une fatigue persistante, des contractures musculaires douloureuses, des troubles du sommeil, de l'anxiété, une baisse de l'immunité avec des infections à répétition, un sentiment de mal-être....

Les thérapies psychocorporelles apprennent à développer plus d'harmonie et d'équilibre entre le corps et l'esprit. Ces disciplines sont utilisées en milieu hospitalier par des professionnels de la santé travaillant avec les patients sur la gestion du stress, des émotions et de la douleur (physique et psychique) présents dans de nombreuses pathologies rencontrées au centre. Elles s'ouvrent aussi au monde de l'éducation, du travail, du sport et de l'art, ou tout simplement, au mieux-être individuel au quotidien, raison pour laquelle **les visiteurs du parc** pourront certainement en tirer profit. La pratique régulière de ces techniques va réduire les effets négatifs du stress et amener, avec le temps, à développer un nouvel Art de Vivre.

Le parcours méditatif est évolutif et composé de 8 balises avec QR code aux endroits imaginés et élaborés dans ce même esprit d'harmonie avec la nature.

NOTRE ÉQUIPE

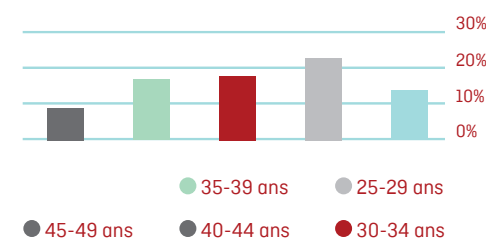
Notre équipe soignante se compose d'aide-soignant.e.s, d'ergothérapeutes, d'infirmier.e.s, de kinésithérapeutes, de médecins, d'orthophonistes et de psychologues qui proposent une prise en charge interdisciplinaire et tendant toujours vers l'excellence pour les patients.

Les équipes des domaines administratif et logistique, sont tout aussi importants pour garantir le fonctionnement, l'esprit d'équipe et l'efficacité du Centre de Réhabilitation du Château de Colpach.

79,10 équivalents temps-plein ont contribué au bon fonctionnement du Centre de Réhabilitation et à la satisfaction des patients en 2021.

PROFIL DES SALARIÉS :

Répartition des tranches d'âges au CRCC



→ Nombre d'embauches en 2021 : il y a eu 12 nouveaux collaborateurs embauchés et il y a également eu 3 fins de contrat.

LA FORMATION, INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Nous souhaitons garantir une prise en charge qui tend vers l'excellence pour nos patients. Pour ce faire, nous mettons en place une dynamique de formation continue pour tout notre personnel qui se veut valorisante et adaptée, et qui tend à garantir des connaissances professionnelles à jour et de pouvoir continuer de proposer des soins de haute qualité.

- Nombre d'heures de formation en 2020 : 2591 heures
- Budget formation consommé en 2020 : 31.302,06 €
- Satisfaction du personnel pour les formations : 3,67/4 pour un total de 285 évaluations.

Répartition des heures de formation par thématique



Mesures d'insertion

Le Centre de Réhabilitation Château de Colpach accueille depuis 2008 des bénéficiaires de mesure d'activation de l'Office national d'inclusion sociale (ONIS) qui travaillent dans différents services (déplacements patients, logistique, accueil/administration) de façon temporaire, dans le but d'améliorer leur employabilité. La finalité est qu'ils puissent revenir sur le marché de l'emploi. En 2021, 5 équivalents temps-plein en moyenne ont bénéficié de ces mesures.

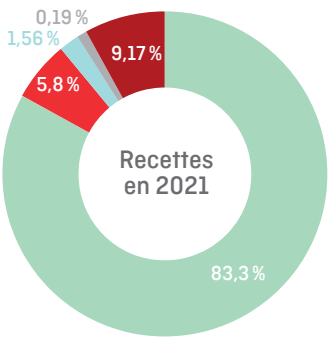
Le budget de ce projet en 2021 s'élève à 86.518,23 €.

FINANCES

RECETTES EN 2021

Les recettes de l'a.s.b.l « Fondation Emile Mayrisch – Croix Rouge » proviennent essentiellement de la Caisse Nationale de Santé soit pour l'année 2021 un montant de 14.301.364,85 EUR qui représente 83.29% de nos recettes totales.

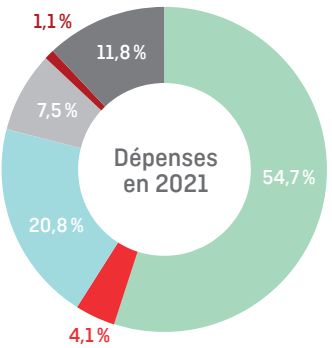
Le poste « Autres produits d'exploitation » s'élève en 2021 à 1.573.805,30 EUR soit 9.17% des recettes, il est en corrélation directe avec le compte d'« Autres charges d'exploitation ». Ceux-ci sont principalement composés des dotations/ reprises de provisions réalisés suite à l'absence des décomptes définitifs de la Caisse Nationale de Santé pour les années 2018, 2019 et 2020.



Recettes provenant de la CNS	14.301.364,85 €
Recettes provenant de l'état et communes	993.879,85 €
Recettes provenant des bénéficiaires	267.904,98 €
Dons	33.393,08 €
Autres produits d'exploitation	1.573.805,30 €
TOTAL	17.170.348,06 €

DÉPENSES EN 2021

Globalement, les dépenses 2021 sont composées des charges salariales pour 54,69 % et de 20.79 % pour les services de sous-traitance. Les principaux services sous-traités sont la restauration, le nettoyage et le gardiennage. En 2021, le poste de matières premières et consommable est comme pour 2020 en augmentation et atteint 726.222,68 EUR (4.13 %) en raison des quantités et des prix plus élevés que d'habitude des produits d'hygiène et de soins (COVID-19).



Frais de personnel	9.606.898,66 €
Matières premières et consommables	726.222,68 €
Sous-traitance	3.652.916,31 €
Autres charges externes	1.309.914,84 €
Correction de valeur	201.656,37 €
Autres charges d'exploitation	2.069.960,98 €
TOTAL	17.567.569,84 €



INFORMATIONS STRUCTURELLES

Le Centre est composé de 2 services nationaux : le service national de réhabilitation physique et le service national de réhabilitation post-oncologique. L'autorisation d'exploitation initiale fut délivrée par Madame la Ministre Lydia Mutsch en date du 1^{er} avril 2018.

En 2021, sur décision de Madame la Ministre de la santé Paulette Lenert, l'attribution des lits pour les deux services nationaux a été modifiée et devient dès lors 40 lits pour le service national de réhabilitation physique et 20 lits pour le service de réhabilitation post-oncologique).

La mission respective des deux services nommés ci-dessus apparaît dans la loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière. Le projet d'établissement décrit précisément les **objectifs**, la **population cible** et les **mo**yens à mettre en œuvre. Le projet d'établissement de chacun des services s'établissant entre 2018 et 2022 prévoit également la mise en place d'un **hôpital de jour** pour lequel l'autorisation d'exploitation a également été délivrée et dont la mise en œuvre sera effective en 2022.

Le Centre de Réhabilitation Château de Colpach fonctionne sous l'égide de la Croix-Rouge luxembourgeoise.



PARTENARIATS

Le Centre de Réhabilitation Château de Colpach, créé en 2018, a noué de nombreux partenariats avec des établissements de santé pour faciliter la prise en charge des patients nécessitant des soins de réhabilitation post-oncologique, ou physique. Nous comptons parmi nos partenaires le Rehazenter, Lunex, le Centre thermal de Mondorf, le Centre hospitalier Emile Mayrisch, ou encore les Hôpitaux Robert Schuman.

En outre, nos liens avec des associations ainsi qu'avec des institutions internationales renforcent notre capacité à comprendre les problématiques rencontrées par les patients, et ce faisant, notre capacité à leur proposer des solutions adaptées.

En 2021, le Centre de Réhabilitation Château de Colpach a poursuivi son intégration dans le système hospitalier luxembourgeois en nouant de nouveaux partenariats avec :

- Le Centre Hospitalier de Luxembourg, pour l'élaboration d'une Convention de collaboration cadre, d'une Convention de transfert inter hospitalier de patients et d'une Convention laboratoire-pharmacie.
- Le Centre hospitalier du Nord pour une convention de collaboration cadre.

Sur la photo de gauche à droite : Dr René Metz, Directeur Général du Centre Hospitalier Emile Mayrisch, Xavier Demoisy, Directeur des Soins du Centre de Réhabilitation Château de Colpach, Luc Scheer, Membre du Comité de direction de la Croix-Rouge luxembourgeoise, Dr Yolande Bertholet, médecin au Centre de Réhabilitation Château de Colpach, Dr Serge Meyer, Directeur Médical, Centre Hospitalier Emile Mayrisch, Dr Sonja Hoffman, Présidente du Conseil d'Administration du Centre de Réhabilitation Château de Colpach et Jean-Philippe Schmit, Directeur Général du Centre de Réhabilitation Château de Colpach



VOICI UN RÉCAPITULATIF DES CONVENTIONS EN VIGUEUR ENTRE LE CRCC ET DES PARTENAIRES HOSPITALIERS

REHAZENTER – CENTRE NATIONAL DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE ET DE RÉADAPTATION

21/09/2017 Convention de collaboration

25/02/2022 Signature de la nouvelle convention

CENTRE THERMAL DE MONDORF

22/11/2018 Convention de collaboration

CHEM - CENTRE HOSPITALIER EMILE MAYRISCH

09/07/2019 Convention cadre entre la Fondation Emile Mayrisch – Croix Rouge asbl et le CHEM

09/07/2019 Convention entre le service national de réhabilitation post-oncologique et le service oncologie du CHEM

HRS - HÔPITAUX ROBERT SCHUMAN

24/08/2019 Convention cadre entre la Fondation Emile Mayrisch – Croix Rouge asbl et les Hôpitaux Robert Schuman S.A.

24/08/2019 Convention entre le service national de réhabilitation post-oncologique et le Pôle Oncologie des HRS

CHL – CENTRE HOSPITALIER DE LUXEMBOURG

Finalisation en cours d'une convention cadre de collaboration

Discussions en cours pour une convention de partenariats entre le Pôle oncologie du CHL et le service national de réhabilitation post-oncologique du CRCC

CHdN – CENTRE HOSPITALIER DU NORD

Convention cadre en cours de finalisation et signature le 11 novembre 2021

GOUVERNANCE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres constituant l'assemblée générale de la Fondation Emile Mayrisch sont :

- Pierre AHLBORN
- Marc CROCHET (jusqu'au 14 février 2021)
- Sonja HOFFMANN
- Pierre JAEGER
- Rita KROMBACH-MEYER
- Daniel MART
- Michel SIMONIS
- Michel WURTH

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation Emile Mayrisch – Croix-Rouge a.s.b.l. est l'organisme gestionnaire du CRCC. Son Conseil d'administration est composé de 8 membres, y compris 2 membres de la délégation du personnel (dont un avec voix consultative) et 2 membres du conseil médical (dont un avec voix consultative), et ce conformément à la Loi du 08/03/2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière.

Membres du Conseil

- Dr Sonja HOFFMANN - présidente
- Luc SCHEER - administrateur délégué
- Martine BUCK - trésorière
- Michel SIMONIS - secrétaire
- Sandrine JAKIRCEVIC - présidente de la délégation du personnel
- Marianne LEMAITRE - membre de la délégation du personnel
- Dr Yolande BERTHOLET - représentante du conseil médical
- Dr Delphine PIRARD - membre du conseil médical jusqu'au 30 septembre 2021

Nous remercions Madame Lemaître et le Dr. Pirard, dont les fonctions ont pris fin en 2021, pour leur engagement au sein du Conseil d'administration au cours des dernières années

Le commissaire du gouvernement aux hôpitaux et les directeurs de département sont invités aux réunions du Conseil d'administration.

Conformément à l'article 4 de la Loi du 08/03/2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière, son Conseil d'administration assure la gestion et l'exploitation de l'activité hospitalière sur le plan de l'organisation et du fonctionnement ainsi que sur le plan financier, dans le respect des lois, règlements et conventions applicables.



LE CONSEIL DE DIRECTION

D'après la loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière, « Le Conseil de Direction se compose du Directeur général, du Directeur Administratif et Financier, du Directeur Médical et du Directeur des Soins. Il établit un rapport basé sur le suivi des objectifs stratégiques et opérationnels. Ce dernier est transmis aux membres du Conseil d'Administration. Il est responsable d'une gestion coordonnée des différents départements ».

Membres du Conseil de direction

- Jean-Philippe SCHMIT - directeur général et directeur administratif et financier
- Xavier DEMOISY - directeur des soins
- Dr Siham DAOUDI - directrice médicale jusqu'au 31 mai 2021

Assistantes de direction

- Helena ALVES
- Pauline LECOMTE

LE COMITÉ DE PRÉVENTION DE L'INFECTION NOSOCOMIALE (CPIN)

Le Comité de Prévention de l'Infection Nosocomiale (CPIN) est le comité consultatif commun qui au sein du Centre de Réhabilitation de Colpach et de l'Hôpital Intercommunal de Steinfort (HIS) a pour mission d'assurer la prévention des infections qui n'étaient ni présentes, ni en incubation à l'admission des patients, ainsi que la prévention des infections des personnes travaillant et séjournant au Centre de Réhabilitation, ainsi que des visiteurs.

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le comité d'éthique est une instance consultative qui intervient à la demande de patients, du personnel de l'établissement, des médecins, de l'organisme gestionnaire ou du conseil de direction dans les domaines suivants : aide à la décision en cas de dilemme d'ordre éthique, respect de l'intégrité physique et morale des patients, aide à l'élaboration de règles de conduite interne, sensibilisation et formation du personnel sur les questions éthiques.

Il fonctionne et émet des avis en toute indépendance du Conseil d'administration et de la direction de l'établissement. Le Centre de Réhabilitation de Colpach a décidé d'organiser un comité d'éthique commun avec d'autres établissements pouvant partager les mêmes questionnements puisque relativement proches en terme d'activité. Il s'agit en l'occurrence l'Hôpital intercommunal de Steinfort (rééducation Gériatrique) et du Rehazenter (Rééducation et réadaptation fonctionnelles).

Sa composition

Pour le CRCC, les membres de ce comité sont :

- Jessy JOORIS, psychologue – Service Psycho-social
- Olivier KASAMBA, employé de bureau - Accueil-Administration

LE COMITÉ DE COORDINATION DE L'ASSURANCE QUALITÉ

Le comité de coordination de l'assurance qualité accompagne le Conseil de Direction dans la gestion des risques, l'évaluation et la promotion de la qualité des prestations ainsi que la prévention, le signalement et la lutte contre les événements indésirables y inclus la prévention et le contrôle des infections nosocomiales.





Bénéficiaire Nom : _____ Prénom : _____ Matricule : _____ Adresse : _____ _____ Téléphone : _____	Motif de la demande	
	Stationnaire	Hôpital du jour
	Réhabilitation physique : ☐	☐
	Réhabilitation post-oncologique : ☐	☐
	Personne de contact	
Nom/Prénom : _____		
Lien : _____ Tél. : _____		
Email : _____		

Provenance du patient :

☐ Domicile

☐ Hôpital : _____ Service : _____ Tél. : _____ Hospitalisation depuis le : _____

Renseignements médicaux

Motif initial d'admission à l'hôpital : _____

Pathologies/Diagnostics: _____

Antécédents médicaux significatifs : _____

Traitements médicamenteux en cours (joindre photocopie de l'ordonnance) : _____

Autres traitements (chimiothérapie, radiothérapie,) : _____

Oxygène ☐ Non ☐ Oui A préciser : _____

! Si oui, veuillez svp envoyer l'ordonnance médicale du pneumologue à la CNS.

Objectifs de la réhabilitation : _____

Germe résistant / nécessitant un isolement : MRSA : ☐ Non ☐ Oui Date de prélèvement + site * : _____

* Obligatoire

Covid 19 : ☐ Non ☐ Oui Date de prélèvement * : _____

Autre : ☐ Non ☐ Oui A Préciser _____

Centre de Réhabilitation du Château de Colpach

Croix-Rouge luxembourgeoise

1, am Schlasspark L-8527 COLPACH-BAS

Tél. : 27 55 4300 Fax. : 2755 4301 email : admission.rehabilitation@croix-rouge.lu

Autonomie

<u>Toilette</u>	☐ Seul, sans difficulté ☐ Aide partielle ☐ Aide totale	<u>Habillage</u>	☐ Seul, sans difficulté ☐ Aide partielle ☐ Aide totale
<u>Alimentation</u>	☐ Seul, sans difficulté ☐ Aide partielle ☐ Aide totale	<u>Continence</u>	☐ Continence conservée ☐ Incontinence urinaire partielle ☐ Incontinence urinaire totale
	☐ Stomie : _____ ☐ Régime alimentaire : _____ ☐ Allergies : _____	☐ Sonde urinaire à demeure ☐ Sondage urinaire in/out ☐ Incontinence anale	☐ Catéter sus-pubien
<u>Déplacement</u>	☐ Seul, sans difficulté ☐ Aide technique A préciser : _____ ☐ Appui partiel (.....kg) autorisé à partir de : _____ ☐ Décharge totale du MI jusqu'au : _____	<u>Comportement</u>	☐ Aucun trouble ☐ Démence débutante ☐ Confusion ☐ Somnolence
	☐ Lit/fauteuil	<u>Etat cutané</u>	_____

Renseignements sociaux

Statut du patient avant le séjour hospitalier

☐ Vit seul à domicile
☐ Vit à domicile avec : _____
☐ Appartement ☐ Maison ☐ Escaliers
☐ Réseau de soins (à préciser) : _____
☐ CIPA / MS (à préciser) : _____

Devenir prévu à l'issue du séjour au Centre de Réhabilitation

☐ Retour dans son milieu de vie antérieure ☐ sans réseau ☐ avec réseau
Démarche réalisée ? _____

☐ Placement
Démarches réalisées ? : _____

Commentaires : _____

Joindre impérativement à la demande d'admission :

- Copie du rapport médical ➤ Photocopie de l'ordonnance

A son arrivée, le patient devra impérativement être muni de :

- Papiers d'identité ➤ Carte CNS ➤ Nécessaire de toilette ➤ Habits civils
➤ Médicaments pour 24 h ➤ Copie de l'ordonnance O2 envoyée à la CNS ➤ Aides techniques éventuelles

Demande validée par Dr _____

Médecin généraliste : _____ Tél. : _____

Date : _____

Date de transfert souhaitée : _____

- ☐ Je souhaite être informé personnellement de la date de l'arrivée du patient au CRCC
☐ Le patient a été informé qu'une demande au Centre de Réhabilitation a été faite.
☐ Le patient refuse que ses comptes rendus d'analyses médicales soient envoyés dans son Dossier de Soins Partagés, par le CHL » (case non-cochée = acceptation)

Cachet et signature du médecin

Signature du patient souhaitée

Cadre réservé au CRCC

☐ Accord pour admission Remarque: _____

☐ Refus d'admission – Motif de refus : _____

Service / médecin prévenu : ☐ Non ☐ Oui par _____ le _____



Adresse :

Centre de Réhabilitation Château de Colpach
1, Am Schlasspark L-8527 Colpach-Bas
Luxembourg
Téléphone : 27 55 43 00
Email : crcc@croix-rouge.lu

Retrouvez-nous en ligne !

www.rehabilitation.lu

/rehabilitation.lu

/company/centre-de-rehabilitation-du-chateau-de-colpach



Impressum

Editeur responsable : Jean-Philippe Schmit

Coordination : Caroline Fréchar, Helena Alves

Conception graphique : VOUS Agency

Photos : Croix-Rouge luxembourgeoise

Tirage : 200 exemplaires. Imprimé sur du papier recyclé.

